



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Le Parlement

SERVICE DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DES QUESTIONS EUROPEENNES

[toussaints@pfbw.be](mailto:toussaints@pfbw.be)  
[europe@pfbw.be](mailto:europe@pfbw.be)  
Tél. : 02/506.38.22

**DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES  
AUX PARLEMENTS NATIONAUX ET ACTUALITES EUROPEENNES**

*Du 16 septembre au 30 septembre 2012*

**1. DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES AUX PARLEMENTS NATIONAUX**

**a. Documents législatifs soumis au contrôle de subsidiarité et de proportionnalité**

Néant

**b. Documents de consultation**

Matière	Titre	Référence et sommaire
<b>Enseignement supérieur</b>	RAPPORT <sup>1</sup> DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Rapport d'évaluation intermédiaire du programme Erasmus Mundus II (2009-2013)	<b>COM(2012) 515 final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0515:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0515:FIN:FR:PDF</a>  La Commission présente sa position sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation intermédiaire. Le programme Erasmus Mundus II (2009-2013) a pour objectif de rehausser la qualité de l'enseignement supérieur européen, de contribuer à améliorer les perspectives de carrière des étudiants, de promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples et les cultures grâce à la coopération internationale et de concourir au développement durable de l'enseignement supérieur dans les pays tiers, en accord avec les objectifs de la politique extérieure de l'Union européenne.
<b>Jeunesse</b>	RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPÉEN Rapport à mi-parcours relatif à la mise en oeuvre du Plan d'action pour les mineurs non accompagnés	<b>COM(2012) 554final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0554:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0554:FIN:FR:PDF</a>  Le présent rapport à mi-parcours met en exergue les changements intervenus entre mai 2010 et juin 2012 et indique les domaines requérant plus d'attention et une action ciblée au cours des deux prochaines années. Il s'accompagne d'un document de travail des services de la Commission décrivant de manière plus détaillée les actions des institutions et agences de l'UE ainsi que celles des administrations nationales des États membres. <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2012:0281:FIN:EN:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2012:0281:FIN:EN:PDF</a>
<b>Audiovisuel</b>	RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Premier rapport relatif à l'application des articles 13, 16 et 17 de la directive 2010/13/UE au cours de la période 2009-2010 Promotion des oeuvres européennes dans les services de médias audiovisuels linéaires et à la demande dans l'UE	<b>COM(2012) 522final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0522:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0522:FIN:FR:PDF</a>  La présente communication contient le projet de rapport de l'UE sur la jeunesse que le Conseil doit adopter. Elle est en outre accompagnée de deux documents de travail des services de la Commission: le premier passe en revue la situation des jeunes dans l'UE et le second analyse les actions menées au titre de la stratégie.

<sup>1</sup> Les rapports sont des documents publiés par la Commission et portant sur la mise en œuvre de mesures et de politiques communautaires.

<b>Culture</b>	COMMUNICATION <sup>2</sup> DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Promouvoir les secteurs de la culture et de la création pour favoriser la croissance et l'emploi dans l'Union européenne	<b>COM(2012) 537final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0537:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0537:FIN:FR:PDF</a> <p>La Commission européenne a dévoilé une stratégie visant à exploiter pleinement le potentiel des secteurs de la culture et de la création dans l'UE en vue de stimuler la croissance et l'emploi. Ces secteurs, constitués d'entreprises et d'organisations qui travaillent dans le domaine de l'architecture, de l'artisanat d'art, du patrimoine culturel, du design, des festivals, du cinéma, de la télévision, de la musique, des arts visuels, des arts du spectacle, des archives et bibliothèques, de l'édition ou encore de la radio, représentent jusqu'à 4,5 % du PIB et 8,5 millions d'emplois dans l'Union européenne.</p> <p>La nouvelle stratégie élaborée par la Commission doit permettre de renforcer le potentiel de compétitivité et d'exportation de ces secteurs et de maximiser les retombées positives dans d'autres domaines tels que les TIC, l'innovation ou la rénovation urbaine. La Commission recommande une série d'actions pour offrir aux secteurs de la culture et de la création des conditions favorables à leur essor. Ces actions sont principalement axées sur le développement des compétences, l'accès au financement, la diffusion de nouveaux modèles d'entreprises, l'élargissement de l'audience, l'accès aux marchés internationaux et le renforcement des liens avec les autres secteurs.</p>
----------------	---	---

## 2. ACTUALITES JUDICIAIRES

Néant.

## 3. DIVERS

Néant.

---

<sup>2</sup> Les communications sont des documents sans portée juridique transmis par la Commission aux autres institutions européennes et présentant de nouveaux programmes et de nouvelles politiques.